Selon modèle Cerfa N° 11580-03

## Reçu de DONS aux Œuvres N°: 5

(Articles 200 et 238 bis et 885-0 V bis A du Code general des impôts)

## Bénéficiare des versements :



Institut Vajra Yogini pour l'Epanouissement de la Sagesse LIEU DIT CLAUZADE

81500 MARZENS

Object: Exercice du culte bouddhiste

Association Culturelle régie par la loi du 9 décembre 1905 et le décret du 16 mars 1906. Ce reçu donne droit à une déduction fiscale conformément à l'arrêté préfectoral du Tarn du 30 décembre 2003.

Donateur:

**George Taylor** 

17359 Buena Vista Ave Sonoma California 95476

L'association bénéficiare reconnaît avoir reçu comme dons entre le 01/06/2022 et le

31/12/2023 la somme total de : **€ 72.00** 

Somme en toutes lettres : Soixante-douze euros

Liste des dons fiscaux:

Date du Don	Mode de Paiement	Forme du Don	Nature du Don	Montant
22 / 05 / 2023	Virement	Déclaration de don manuel	Numéraire	€ 72.00

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI, 238 bis du CGI, 885-0 V bis A.				
A MARZENS le :21/10/2021				
Pré	ésident de l'association			
	nehoa			
Ch	narles Trébaol			